

# **SMaCH : Appel à projet 2017**

## **«Appel blanc cassé : Appel blanc intégrant des suggestions de thématiques»**

L'appel à projets de SMaCH 2017, dit « blanc cassé », est lancé sur le thème générique de la « *gestion durable de la santé des cultures* ». Nous indiquons simplement, et à titre indicatif, plusieurs thématiques d'importance pour le métaprogramme et qui ont été peu abordées jusqu'à ce jour ou qui mériteraient des propositions renouvelées.

### **> Le périmètre : un Appel « blanc » complété par des suggestions**

1. **Appel « blanc »** : l'objectif est de faire appel à la créativité des équipes en leur laissant la possibilité de proposer des projets concernant tout le spectre du Métaprogramme SMaCH, à savoir la « *gestion durable de la santé des cultures* ».

Les projets peuvent donc se situer dans un ou plusieurs des cinq enjeux prioritaires du Métaprogramme.

- Susciter, optimiser les innovations en santé des cultures
- Prévenir les risques phytosanitaires à travers la surveillance et par des systèmes résilients et robustes
- Gérer l'Agrosystème au niveau du territoire en intégrant la biodiversité
- Comprendre et éclairer les stratégies des acteurs et des filières en santé des cultures
- Inscrire la gestion de la santé des cultures dans une dimension internationale

NB : ces enjeux prioritaires de SMACH ont été élaborés en juillet 2016, plus de détails sont donnés sur le site Web : <http://www.smach.inra.fr/Enjeux/liste/dossiers/206169>

### **2. Suggestions de thématiques particulières**

Avec le recul des cinq années d'existence du Métaprogramme SMaCH, la cellule de coordination a identifié des thématiques à redynamiser ou insuffisamment abordées jusqu'à présent :

- Changements globaux et nouveaux risques pour la santé des cultures,
- Gestion de la santé des cultures et impacts sur l'environnement (écotoxicologie), sur la qualité des produits frais ou transformés (résidus, contaminations...) ou sur la santé humaine,
- Gestion durable des gènes de résistance aux bioagresseurs, intégrant la sélection variétale dans un contexte de production intégrée,
- Gestion de la santé des cultures ligneuses (vigne, arbres fruitiers...).

La cellule de coordination encourage donc les équipes à déposer des projets sur ces thématiques sans pour autant en faire un prérequis ou une forme de priorisation.

## > Une approche clairement pluridisciplinaire

Comme les années précédentes, cet Appel à projets 2017 implique la mise en œuvre de recherches pluridisciplinaires. De ce fait, il est indispensable d'articuler la contribution de plusieurs équipes issues de plusieurs départements. Il est attendu des projets innovants et ambitieux et qui prendront le risque d'aborder des verrous dans l'acquisition des connaissances ou dans les systèmes de production.

La cellule de coordination peut vous apporter des conseils pour identifier des équipes INRA qui compléteront votre consortium

## > Un partenariat avec des acteurs socio-économiques

Les financements du Métaprogramme SMaCH ne s'adressent qu'aux équipes INRA. Cependant, il est conseillé de s'associer avec des partenaires socio-économiques pour construire et mener le projet.

Les partenaires socio-économiques potentiels sont divers : instituts techniques, coopératives, professionnels, associations, collectivités territoriales, entreprises ...

Les partenariats peuvent prendre plusieurs formes : échanges mutuels d'information, co-conception et réalisation d'expérimentations communes, collaborations pour le déploiement d'outils, articles techniques co-rédigés...

## > Vers des impacts socio-économique

La cellule de coordination SMaCH sera particulièrement attentive aux impacts de votre projet (sur nos partenaires, sur les filières agricoles, sur la société, etc.), qui devront être identifiés et s'ajouter à la production académique.

Vous devrez préciser les livrables attendus en fin de projet ou à court terme : applications concrètes, démonstration, outils mobilisables, diffusion de résultats... ainsi que les impacts espérés à moyen et long terme.

Lors du séminaire de restitution des projets, il vous sera demandé une évaluation des impacts socio-économiques de votre projet.

## > Types de projets éligibles

Plusieurs types de projets sont attendus dans le cadre de cet appel :

- des projets de recherche de taille limitée, d'une durée de 1 à 2 ans et pour une aide demandée inférieure à 40 k€
- des projets de plus grande ampleur, d'une durée de 3 à 4 ans et avec une aide demandée de 40 à 120 k€.
- des actions collectives visant par exemple à constituer des portefeuilles d'études de cas ou à réaliser des comparaisons sur des situations diversifiées, nationales ou internationales.
- la construction de bases de données ou de dispositifs de référence qui ouvriraient des possibilités nouvelles pour traiter des questions de recherche dans le cadre de SMaCH.

A noter :

*- les budgets alloués ne permettent pas l'embauche de CDD.*

*- le métaprogramme SMaCH a la possibilité de soutenir des thèses. Ces demandes doivent passer par la voie classique de remontées par les départements via la base de la DARESE. Vous devrez alors spécifier*

*dans votre demande le lien avec votre projet SMaCH. Le financement d'un projet par le Métaprogramme ne garantit en aucun cas l'obtention d'un financement de thèse, mais si une demande de thèse est concomitante au projet proposé, il sera utile de le mentionner.*

*- post-doc : les demandes de post-doc doivent suivre la procédure AgreeSkills et peuvent éventuellement faire l'objet d'un soutien par SMaCH sous forme d'une lettre de soutien et d'un budget de fonctionnement*

Voir : <https://intranet.inra.fr/metaprogrammes/Moyens-alloues/Theses-et-post-docs/Comment-les-demander>

## > Evaluation des projets

Les projets soumis devront impérativement répondre aux objectifs **de cet Appel**, avec une **approche pluridisciplinaire**. Ils seront également évalués en fonction :

- de leur valeur scientifique,
- de leur pertinence vis-à-vis des attentes de SMaCH,
- du degré d'investissement effectif d'équipes relevant de disciplines différentes,
- de leur insertion dans les projets actuels des unités proposantes (ce point devra être explicité spécifiquement, sachant que les implications marginales seront un caractère clairement défavorable lors de l'évaluation du projet),
- de l'implication de partenaires socio-économiques (même si ils ne sont pas financés par le MP),
- de la volonté de déboucher sur des impacts socio-économiques.

## > Modalités de réponse à l'appel

Cet appel à projets fonctionnera en deux temps :

1. Envoi par les équipes de **pré-projets**.
2. Sur la base d'une sélection des pré-projets par la cellule de coordination SMaCH, des demandes de **projets définitifs** seront faites aux équipes sélectionnées. Les projets pourront faire l'objet d'une demande de regroupement de plusieurs pré-projets ou d'une proposition d'inflexion de la thématique proposée.

## > Formulaire et procédure

- L'annonce du lancement de cet Appel à projets et le formulaire à télécharger sont disponibles sur le site Web de SMaCH à l'adresse suivante :

<http://www.smach.inra.fr/Toutes-les-actualites/appele-smach-2017-blanc>

- Pour soumettre en ligne le pré-projet : <https://enquetes.inra.fr/index.php/146265?lang=fr>

## > Calendrier

- Lancement de l'appel : 26 janvier 2017
- Dépôt du pré-projet : 23 mars 2017 minuit
- Premier arbitrage : 6 avril 2017
- Dépôt du projet définitif : avant le 21 mai 2017 minuit
- Deuxième arbitrage : 8 juin 2017